

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =  
Rivista storica svizzera

**Band:** 22 (1972)

**Heft:** 1

**Buchbesprechung:** Inventaire de la correspondance d'André Rivet (1595-1650) [Paul  
Dibon]

**Autor:** Candaux, Jean-Daniel

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

PAUL DIBON, avec la collaboration d'E. ESTOURGIE et de H. BOTS. *Inventaire de la correspondance d'André Rivet (1595-1650)*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1971. In-8°, XXIV + 406 p. (Archives internationales d'histoire des idées, 43).

André Rivet (1572-1641), pasteur à Thouars en Poitou et chapelain des La Tremoille, puis professeur à l'Académie de Leyde, fut nommé en 1632 gouverneur du jeune prince d'Orange, le futur stathouder Guillaume II, et résida pendant 14 ans à La Haye, avant de se retirer à Breda avec le titre de curateur de la nouvelle «Ecole illustre» de cette ville.

Considéré comme l'un des «hérauts les plus autorisés de l'orthodoxie de Dordrecht», riche au surplus d'une vaste culture, il entretenait un commerce épistolaire assidu avec de nombreux «citoyens de la République des Lettres», parmi lesquels figurent Du Plessis-Mornay, Constantin Huyghens, Saumaise, le Père Mersenne, Valentin Conrart, Frédéric Spanheim, etc. Ses fonctions officielles, d'autre part, firent de lui le confident du brillant stathouder Frédéric-Henri et même une sorte d'«éminence grise» de la famille d'Orange-Nassau pendant la période décisive qui précéda les traités de Westphalie.

C'est donc à bon droit que, dans la grande enquête qu'il a ouverte il y a plusieurs années déjà sur les correspondances érudites du XVII<sup>e</sup> siècle, le professeur Paul Dibon a donné la préférence à celle de Rivet. Une telle priorité était d'autant plus naturelle qu'à la Bibliothèque de l'Université de Leyde se trouvait conservée une impressionnante collection de plus de 3000 lettres adressées à Rivet par quelque 400 correspondants et que ce fonds était demeuré presque entièrement inédit. Les recherches qu'il a menées dans les principales bibliothèques d'Europe ont permis à M. Dibon de retrouver hors de Leyde un demi-millier de lettres écrites par Rivet lui-même. Somme totale, le nombre des documents épistolaires répertoriés dans le présent ouvrage s'établit à 4350.

Pour la présentation de son inventaire, M. Dibon s'est conformé aux principes suivis par MM. Aloïs Gerlo et Hendrik Vervliet dans celui de la correspondance de Juste Lipse (Anvers, 1968). Les lettres sont donc classées dans un ordre strictement chronologique. La date qui figure en tête de la description faisant office de cote (par un système abrégé de six chiffres seulement), il n'y a pas de numérotation: les lettres retrouvées après coup pourront donc s'insérer sans peine dans l'inventaire<sup>1</sup>.

La description indique pour chaque lettre le nom de l'expéditeur, le lieu de l'expédition, le nom du destinataire, le lieu de destination, l'*incipit* et enfin la nature du document inventorié (autographe, copie, imprimé) ainsi que sa localisation. Les lettres non datées, au nombre de 220 environ, font

---

<sup>1</sup> L'ouvrage comporte d'ailleurs un *addendum* (p. 396) qui signale six lettres supplémentaires, provenant notamment des Hartlib Papers de la Bibliothèque de l'Université de Sheffield.

l'objet d'une section spéciale et sont rangées dans l'ordre alphabétique des correspondants de Rivet. Un index onomastique complète le volume.

Etabli avec une rigueur scientifique qui ne laisse rien à désirer, cet inventaire donne accès à une multitude de documents importants dispersés à travers toute l'Europe. Il constitue de ce fait un instrument de travail particulièrement précieux pour l'étude de l'histoire tant politique qu'intellectuelle et religieuse de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Genève

Jean-Daniel Candaux

*Ecoles et livres d'école en Hainaut du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.* Université de Mons, 1971. In-8°, 325 p. (Editions universitaires de Mons, Série Sciences humaines, I).

La jeune université de Mons ouvre, avec cet ouvrage, une nouvelle collection consacrée aux sciences humaines. Le quatrième centenaire du collège de Binche a fourni l'occasion de publier ce premier volume.

SAMUËL GLOTZ, *Le quatrième centenaire de l'enseignement secondaire binchois, 1570-1970* (p. 1-117): Du collège des XII Apostres fondé par le chanoine Jean Duquesne en 1570, le collège épiscopal aussi bien que l'Athénée royal de Binche sont les héritiers. Par testament, Duquesne, chanoine de Notre-Dame de Cambrai, avait non seulement fondé un collège mais il avait créé 12 bourses et institué une « commission administrative » avant la lettre. Il avait aussi suggéré qu'en cas de nécessité, la gestion du collège pourrait être confiée à la Compagnie de Jésus. L'histoire de l'établissement est fort lacunaire avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Un des premiers recteurs fut Pierre Procureur, l'auteur d'une grammaire latine, qui fait l'objet d'une étude dans le présent volume. La gestion du collège de Binche fut un lourd fardeau. L'érosion monétaire avait sensiblement diminué les revenus initiaux. Aussi le collège passa-t-il successivement entre les mains des Prémontrés de Bonne-Espérance, de la ville de Binche, des Augustins, pour revenir à la ville de Binche après la Révolution française. Suivre ici les aléas du collège demanderait des développements trop longs. En 1880, après la « Question scolaire » en Belgique, deux établissements furent créés, ceux-là qui subsistent encore aujourd'hui. De telles études devraient se multiplier mais en tenant compte du point de vue social. Il aurait été fort intéressant de définir la zone d'influence du collège, au XIX<sup>e</sup> siècle au moins, à partir du lieu de provenance des élèves. On regrettera aussi l'abus de majuscules et de titres, témoignages de déférence qui ne s'adressent qu'aux vivants.

CLAUDE DUFRANE et MARIE-THÉRÈSE ISAAC, *Un helléniste hollandais à Tournai, Jacques Ceratinus et son dictionnaire (1524)* (p. 121-155): Ceratinus, de son vrai nom Jacques Teyng, était un personnage de second plan dans l'entourage d'Erasmus de Rotterdam. D'un caractère instable, Ceratinus vint trois fois enseigner le grec à Tournai. En 1519, il avait écouté les conférences de G. Budé à Paris. Ceratinus laisse trois œuvres, une traduction